



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 février 2018

n° 005-18

**Objet : RS - Approbation d'un avenant de prolongation du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de la Communauté d'agglomération**

- date de convocation le 02 février 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi huit février à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 33

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Michel Dantin - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoiz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Sylvie Vuillemet
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Josiane Beaud à Jean-Marc Léoutre - de Driss Bourida à Sylvie Koska - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Lionel Mithieux à Michel Dyen - de Pierre Perez à Xavier Dullin

• conseillers excusés : 14

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Christiane Boisselon - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Daniel Grosjean - Gérard Marcucci - Damien Regairaz

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## **Bureau du 08 février 2018**

délibération n° 005-18

objet **RS - Approbation d'un avenant de prolongation du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de la Communauté d'agglomération**

---

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle que le marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de Saint-Alban-Leysse, La Ravoire et Bissy se décompose en deux lots :

- lot n° 1 : déchetteries de Bissy et site d'Emmaüs (groupement conjoint Suez RV/Nantet, mandataire Suez RV),
- lot n° 2 : déchetteries de La Ravoire et de Saint-Alban-Leysse (groupement conjoint Suez RV/Nantet, mandataire Nantet).

Après une première prolongation de cinq mois puis une deuxième de trois mois, ce marché arrive à échéance le 28 février 2018.

Afin de laisser le temps matériel aux candidats potentiels de déposer une offre, la publicité actuellement en cours doit être prolongée, induisant la prolongation du marché en cours de deux mois.

En conséquence, le marché est prorogé pour une durée de deux mois, soit du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 30 avril 2018.

Le coût engendré par cette prolongation s'élève :

- pour le lot 1 à environ 187 323,54 € HT (deux mois) pour une prestation inchangée. L'augmentation totale du coût du marché est d'environ 20,83 % du montant initial du marché en prenant en compte les trois périodes de prolongation,
- pour le lot 2 à environ 154 054,17 € HT (deux mois) pour une prestation inchangée. L'augmentation totale du coût du marché est d'environ 20,83 % du montant initial du marché en prenant en compte les trois périodes de prolongation.

Afin d'assurer la continuité du service en attendant l'attribution du prochains marché à l'issue de la consultation, il est proposé que la prestation actuelle soit prolongée de deux mois à des prix restant inchangés.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

**Vu** la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la préparation, passation, signature, exécution et règlement des accords cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

**Vu** le code des marchés publics applicable aux marchés publics lancés avant 1<sup>er</sup> avril 2016,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** la passation d'un avenant aux lots 1 et 2 du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes et de traitement des déchets issus des déchetteries ayant pour objet la prolongation du marché d'une durée de deux mois, soit jusqu'au 30 avril 2018,

**Article 2 :** **autorise** le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

**Article 3 :** **dit**, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 005-18

Objet de l'acte : RS - Approbation d'un avenant de prolongation du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de la Communauté d'agglomération

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 08 février 2018

Annexe : Avenant de prolongation Lot 1;Avenant de prolongation Lot 2;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180208-lmc1H20582H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20582H1

Date de transmission en Préfecture : 15 février 2018

Date de réception en Préfecture : 15 février 2018